

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
œuvre du plan d'aide à la réussite
du Cégep André-Laurendeau**

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Normand Dubé
Directeur général
Cégep André-Laurendeau
1111, rue Lapierre
LaSalle (Québec) H8N 2J4

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep André-Laurendeau de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces les mesures suivantes : l'encadrement des élèves à la 1^{re} session au sein des programmes, la mise en place d'une session d'accueil et d'intégration, la coordination des diverses interventions des aides pédagogiques et des enseignants au sein d'un même programme (pour hausser le taux de réussite); la détermination des cours constituant des obstacles à la réussite (pour hausser le taux de réinscription en 3^e session).

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a procédé à des ajouts à son plan pour en améliorer la performance, notamment la formation d'intervenants pour établir un diagnostic préliminaire, l'ajustement des politiques pédagogiques pour tenir compte des mesures permettant de soutenir les élèves ayant des troubles d'apprentissage, l'animation d'un centre d'études en philosophie, la rencontre de concertation, à la 5^e semaine, entre les enseignants et les aides pédagogiques pour discuter du rendement et du comportement des élèves.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche